

## INFORMATIONS SUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2018

<u>Absents excusés</u>: Frédérique JEAND'HEUR, Maryline ROSSI, Nadine HANS, Nathalie PERRIN, Philippe VERNIER et Sylvie GIULIANI qui ont respectivement donné procuration à Daniel LEBOEUF, Marie-Hélène JEANNIN, Claude FAIVRE, Dominique BOYER, Philippe LACROIX et Louis GESTER.

## I – TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le taux communal concernant la taxe d'aménagement pour 2019 ne sera pas augmenté. Décision prise à l'unanimité.

### II - TERRAINS ET LOGEMENTS COMMUNAUX

De même, il n'y aura pas d'augmentation de loyer pour les logements et terrains communaux en 2019.

## III - BONS D'ACHATS NOËL DES ANCIENS

Les personnes de plus de 70 ans recevrons, comme chaque année, un bon d'achat de 45 €. Le personnel communal ainsi que l'institutrice en bénéficieront également.

## IV - INDEMNITÉS TRÉSORIÈRE

Le conseil a donné son accord pour le versement de l'indemnité annuelle à la trésorière de Sainte-Suzanne, soit 316,51 €.

#### V - COUPES DE BOIS ONF

Les travaux de bûcheronnage et façonnage ont été validés pour 2019, sans augmentation de tarif par rapport à cette année. Les parcelles concernées par la vente sur pieds sont les parcelles 13, 16 et 17 (aux Berceaux) et pour le façonnage les parcelles 1 et 9.

### VI – COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF (compte personnel de formation) remplace le DIF (droit individuel à la formation). Les modalités ayant changées, le conseil a décidé de fixer un plafond de 500 € par agent et par an pour les formations.

## VII- CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES)

Le rapport de cette commission a été approuvé : il précise, entre autre, le montant de l'attribution de compensation reversée à notre commune par PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) qui est de 92056 € pour l'année (montant équivalent à celui de l'année dernière).

# **VIII- SUBVENTIONS ANNUELLES 2019**

ľanné	Une s e proch	on est	accordée	à l'as	sociation	de	pêche l	la ∖	/agabonde	qui	fêtera	ses 4	40 a	ans
			****Bor	nnes fê	tes de fin	ı d'a	nnée à t	ous	S****					

La Commission Information